

# LA MAISON DES SOLIDARITÉS

## Compte-rendu Assemblée Générale 03 juillet 2021

### Exercice 2020

Nombre de membres inscrits le jour de l'AG : 82  
Nombre de membres présents : 20  
Nombre de membres représentés (procuration) : 17  
Total de membres présents ou représentés : 37 membres  
Quorum (1/3 des membres inscrits) : 27

Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut se tenir.

#### Rappel de l'ordre du jour :

Ouverture de l'AG et présentation de l'animation d'accueil  
Présentation du rapport d'activité 2020  
Présentation du rapport financier 2020  
Rapport de la Commissaire aux Comptes  
Votes des rapports d'activité, rapport financier et de l'affectation du résultat  
Présentation des membres du Conseil d'Administration  
Pot de l'amitié



**Bernard Bernu, Président de l'association**, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents. Il informe l'assemblée que le quorum est atteint avec 37 membres présents ou représentés (le quorum est de 27). L'Assemblée Générale peut donc se tenir. Cette année, l'AG a lieu au LCR Delaune pour appuyer notre volonté d'être présent dans les quartiers.

Bernard informe les membres présents que l'année 2020 a été particulièrement chamboulée avec les confinements/déconfinements et les restrictions sanitaires qui nous ont obligés à mettre en place de nombreux protocoles. La Maison a proposé des actions spécifiques lors du confinement du printemps 2020, ces actions seront présentées dans le rapport d'activité par les bénévoles de la Maison.

## 1 - Présentation du rapport d'activité 2020 et échanges

*Documents envoyés ou remis aux membres : rapport d'activité 2020*

Bernard donne la parole à Catherine GOUZOU pour faire une présentation du rapport d'activité 2020 de l'épicerie solidaire.

### L'ÉCLAIRCIE, L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

**Catherine détaille le fonctionnement de l'épicerie en 2020, notamment pendant la période de confinement.**

L'Éclaircie est une épicerie solidaire qui propose aux familles arcueilaises en difficulté d'acquérir des denrées alimentaires et des produits d'hygiène en versant une participation financière modeste, à savoir 10 % de la valeur commerciale des produits.

De mars à fin juillet, l'équipe de bénévoles a été réduite à 4 ou 5 personnes présentes à chaque ouverture. Les jours d'ouverture sont restés les mêmes, à savoir les mardis matin et les jeudis après-midi. Des créneaux horaires ont été mis en place pour chaque bénéficiaire, de manière à être le moins nombreux possible à l'accueil et dans l'épicerie, pour éviter tous croisements. Pour les bénéficiaires à risque ou malades, un système de livraison à domicile a été mis en place avec l'aide de 2 bénévoles.

En 2020, 79 familles ont pu avoir accès à l'épicerie solidaire. 213 personnes (soit 100 enfants et 113 adultes) ont pu bénéficier de l'aide alimentaire et de l'accompagnement social.

L'accompagnement social, qui est au centre du projet de l'épicerie solidaire, est effectué par l'Intervenante sociale salariée de la Maison des Solidarités en lien avec le CCAS d'Arcueil et l'EDS de Gentilly. C'est l'autonomie sociale qui est recherchée et non l'unique prise en charge alimentaire.

Dans le cadre de cet accompagnement, le demandeur ou la demandeuse doit avoir un projet ou un objectif qui justifie l'accès à l'épicerie, et doit pouvoir s'acquitter de la participation minimum requise, soit 10 % de la valeur des denrées et des produits.

Depuis son ouverture, l'épicerie solidaire a également pour mission la distribution de colis alimentaires. En 2020, 121 colis alimentaires ont été distribués pour un montant total de 5 934.70 €, ce qui correspond à 290 personnes aidées. Cette année, le nombre de colis d'urgence a diminué en raison de la pandémie. De mars à juillet 2020, le CCAS a pris le relais en distribuant des aides financières.

En janvier 2020 Mélanie MAIGNAN, Conseillère en Économie Sociale et Familiale depuis 2016, a quitté la structure. De mars à juin, Catherine a assuré le suivi des bénéficiaires. Camille CUCALON, intervenante sociale, a pris ses fonctions au sein de l'épicerie en juin 2020. Catherine la remercie pour son investissement et sa prise de poste qui n'était pas simple, peu de temps après le déconfinement.

**Les ateliers socio-esthétiques** sont gratuits et sur inscription. Ils sont, en temps normal, ouverts à un groupe de 12 personnes ou en individuel. En 2020, avec la pandémie, l'organisation des ateliers a complètement été repensée.

De mars à mai 2020, les ateliers sociaux ont été interrompus. Dès juin 2020, les ateliers en individuel ont pu reprendre avec la mise en place d'un protocole sanitaire adapté. 97 personnes ont été reçues

en soin individuel. Quelques ateliers collectifs ont pu, malgré la crise, être maintenus avec 51 participations.

### **L'accompagnement des bénéficiaires par une psychologue**

Au cours de l'année 2020, la psychologue de la Maison des Solidarités a vu le nombre de demandes de consultation croître. L'équipe bénévole et salariée l'a également constaté lors des accueils physiques ou téléphoniques des habitant.e.s. A l'heure actuelle, de nombreuses familles monoparentales qui rencontrent diverses problématiques sont toujours suivies par la psychologue. Le Point Ecoute Parents est resté ouvert pendant la période de confinement. Des entretiens téléphoniques avec la psychologue ont eu lieu pour les bénéficiaires de l'épicerie et quelques habitant.e.s. Lors du déconfinement, le soutien psychologique s'est poursuivi par téléphone. Fin août, les familles et les bénéficiaires ont retrouvé le chemin de la Maison des Solidarités pour des rendez-vous en présentiel.

### **Les ateliers cuisine encadrés par une diététicienne**

En 2020, en raison de la crise sanitaire, Sophie (diététicienne) a pu assurer 3 ateliers petit-déjeuner en partenariat avec Kellogg's.

## **LE SOUTIEN AUX PARENTS**

### **Bernard donne la parole à Claire Trystram pour la présentation de l'axe parentalité**

#### **La chaîne téléphonique de soutien parentalité et scolarité**

La crise sanitaire qui a débuté en mars 2020 avec l'arrêt de l'ensemble des activités de la Maison des Solidarités, a permis de réfléchir à de nouvelles manières d'interagir avec les parents pour maintenir le lien avec eux. C'est ainsi qu'est née la chaîne téléphonique parentalités. Son objectif : appeler les parents solos connus de la Maison des Solidarités et prendre le « pouls » des besoins spécifiques. Chaque semaine, 7 bénévoles et 2 salariées ont appelé au moins une fois (en fonction des besoins) entre 2 et 7 familles. Au total, 43 familles ont bénéficié de cette grande chaîne solidaire. Les bénévoles, grâce à leur oreille attentive, ont pu orienter si besoin les familles vers :

- 2 bénévoles qui proposaient du soutien scolaire par téléphone
- Un médecin à la retraite qui informait les familles sur la situation sanitaire
- La psychologue du Point Ecoute Parents qui assurait des entretiens par téléphone ou visioconférence

### **Ça joue ô grenier**

Après 10 ans d'existence, de nouvelles familles découvrent encore l'accueil du « Ça joue ô grenier ». Cette année, 22 séances d'accueil parents-enfants se sont tenues dont 4 dans les quartiers. Elles ont rassemblé 116 enfants et 84 parents. En 2020, en raison de la crise sanitaire, le « Ça joue ô grenier » a été interrompu pendant 3 mois et demi. Depuis le déconfinement le « Ça joue » fonctionne sur inscription avec une capacité d'accueil de 10 enfants-adultes.

### **Point Écoute Parents**

Le Point Écoute Parents a fonctionné de janvier à mars en présentiel. Lors du confinement en mars et jusqu'en juillet, la psychologue a fonctionné à distance (téléphone ou visio). En septembre, les RDV ont pu reprendre en présentiel. Globalement, 144 consultations ont eu lieu au cours de l'année 2020.

### **Groupe des parents solos**

Créé en 2016, le groupe des parents solos a pour objectif de :

- Valoriser l'entraide, l'organisation et l'action collective des parents solos
- Prévenir la solitude parentale et les situations d'épuisement
- Changer le regard sur les parents solos et la stigmatisation à laquelle ils sont confrontés

Le confinement lié à la pandémie début 2020 a permis de relancer le soutien aux parents solos par la mise en place d'une chaîne téléphonique rassemblant bénévoles, parents solos et salariées de la Maison des Solidarités.

Au déconfinement, certains parents solos sont venus à la Maison des Solidarités. Il y avait alors une réelle envie de se retrouver et de s'entraider. Une rencontre a ainsi été organisée en septembre. Le 2ème confinement a retardé la mise en place d'autres rencontres mais le groupe a repris son fonctionnement habituel en 2021.

### **Parents d'ados**

Initiées en 2017, les rencontres du groupe parents d'ados sont préparées avec l'assistante sociale de l'Unité Éducative en Milieu Ouvert (UEMO). A chaque séance des parents d'enfants suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et des parents qui fréquentent la Maison des Solidarités se rencontrent avec les objectifs suivants :

- Identifier les préoccupations communes des parents d'ados et les amener à trouver des solutions ou issues adaptées,
- Mettre en commun les expériences des parents d'ados pour leur permettre de prendre de la distance sur leur propre expérience,
- Favoriser et valoriser l'entraide, l'organisation et l'action collective des parents d'ados.

En 2020 le groupe parents d'ados s'est réuni 6 fois. Les rencontres ont été suspendues de mars à juin. Dès juillet elles ont repris pour permettre aux parents d'échanger sur le confinement passé avec leurs enfants : scolarité à la maison parfois compliquée à gérer avec le télétravail, manque d'outils informatiques, perte d'emploi, maladie ou moral en baisse de la famille. En moyenne les rencontres ont réuni de 2 à 7 personnes.

### **Espace Parents au Collège Dulcie September**

L'Espace Parents offre la possibilité aux parents des élèves du collège Dulcie September de pénétrer dans l'enceinte du collège aux côtés des acteurs locaux de l'éducation et de la parentalité.

En 2020, deux actions ont été réalisées :

- En janvier 2020, une projection-débat du film « La Vie Scolaire » au cinéma municipal Jean Vilar a été programmée. La soirée a été un vrai succès : la salle de 80 places était pleine.
- Fin janvier 2020, un atelier pâtisserie parent-ado a été organisé dans la cuisine de la SEGPA du collège.

Le premier confinement de mars à mai 2020 a empêché l'organisation des autres actions prévues jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Malgré les nombreuses restrictions, 3 actions ont pu être organisées à la rentrée 2020-2021 : un escape game a été proposé aux élèves de 6<sup>ème</sup> et leurs parents, une réunion d'informations sur l'utilisation du logiciel Pronote et une réunion d'informations sur les dispositifs de soutien scolaire présents dans le collège.

### **Collectif Arcueillais des Parents d'Elèves (CAPE)**

Avec la pandémie, il était compliqué de regrouper le CAPE. Deux rencontres se sont tenues en 2020 en visio : la première en mai, pour faire un point avant la réouverture des écoles (9 participant.e.s) et la seconde en novembre pour faire un point sur la situation des écoles et se donner des nouvelles des projets en cours (sécuriser les abords des écoles à Arcueil, le lien avec l'Inspectrice de l'Education Nationale, Arcueil Bien Dans Mon Assiette, les Cours Oasis, le site internet du CAPE). Il y a eu 15 participant.e.s.

## L'AMAP LES PANIERS D'ARCUEIL

### **Elsa Braouzec, représentante de l'AMAP, apporte des précisions sur le fonctionnement de l'association**

L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) Les Paniers d'Arcueil regroupe des consom'acteurs qui choisissent en conscience les produits de leur assiette. Les AMAPien.ne.s veulent également une juste rémunération des paysans et une agriculture protectrice de la nature. En 2020 l'activité de l'AMAP a rimé avec coronavirus mais surtout avec solidarité. Tout d'abord solidarité avec les paysans, car l'AMAP a pu maintenir ses distributions, même quand la Maison des Solidarités a dû fermer ses portes. L'équipe municipale a permis les distributions sur la Place du Dr Conso. Ainsi, leur production n'était pas perdue, leur revenu a été maintenu et les AMAPien.ne.s ont pu avoir accès à des produits de qualité pour affronter cette épidémie. Pour certains des producteurs, la crise a entraîné une perte de revenu. La solidarité s'est aussi tournée vers des associations aidants les plus précaires, comme L'Éclaircie (qui prête gentiment son véhicule les mercredis après-midi pour les distributions Corto), Action Froid ou le Secours Populaire de Gentilly. Cela a été possible grâce aux liens qu'entretiennent les AMAPien.ne.s avec ces associations. A la réouverture de la Maison des Solidarités, l'AMAP est revenue dans le jardin avec un nouveau protocole : horaires de passage, préparation des paniers en amont, gel hydroalcoolique, distance, nombre de personnes restreint... En septembre, malgré l'épidémie, le succès de l'AMAP n'a pas faibli, puisqu'en quelques semaines les 52 beaux paniers de légumes de la ferme Lafouasse ont pu trouver preneurs et compte toujours plus d'une centaine d'adhérents. Les contrats fruits, champignons et pain se portent bien, tout comme le partenariat avec Habert, les commandes de produits italiens par l'intermédiaire de Corto (40 adhérents, dont un tiers d'Alter-conso) ainsi que les produits du Perche du collectif percheron. Tout cela révèle l'envie de changer nos modes d'achats alimentaires. Une certaine convivialité a été perdue, avec l'arrêt provisoire des apéros sympathiques, des chaleureux repas des quatre saisons, du marché de Noël festif, mais l'enthousiasme de l'AMAP permettra à coup sûr de retrouver le lien !

## LES INITIATIVES CITOYENNES

### **Bernard donne la parole à Hélène LEGRAND pour la fabrique de masques**

En mai 2020, lors du premier confinement, la ville d'Arcueil a fait appel à la Maison des Solidarités pour lancer une fabrique de masques solidaire à l'échelle du territoire, afin de permettre aux personnes les plus vulnérables de pouvoir se procurer des masques, mais aussi pour fédérer les forces associatives et citoyennes autour d'un projet porteur de sens.

Le projet s'est déroulé à la Maison de la Bièvre, une salle municipale étant mise à disposition par la Ville, avec la mise en place d'un protocole sanitaire adapté. Le projet qui devait durer 2 mois, a finalement duré 9 mois afin de répondre aux besoins générés par la crise sanitaire. Au démarrage les bénévoles réalisaient en moyenne 20 masques par semaine. Puis la répartition des tâches et l'accompagnement des bénévoles par une couturière référente se sont mis en place et les bénévoles ont pris confiance dans leur manière de faire. La production de masques a donc rapidement accéléré. La régularité de la présence des bénévoles à partir du mois de septembre a permis de réaliser des exploits : ainsi plus de 300 masques ont été fabriqués en une semaine. Rapidement, les premières distributions ont pu avoir lieu : CCAS, habitant.e.s des quartiers Jean Macé et du Chaperon Vert, bénéficiaires de l'épicerie solidaire, écoles primaires...

Les réalisations de L'arcueillais.e solidaire en quelques chiffres (données chiffrées de mai 2020 à mars 2021) : **5 070 masques ont été réalisés en 9 mois**, 3 579 masques distribués au 31 mars 2021. 47 personnes ont participé au projet dont **16 bénévoles très investi.e.s**. Près de 3 000 heures de bénévolat. Au-delà de la production, ce projet est surtout une réussite sur le plan humain. Un vrai collectif d'habitant.e.s engagé.e.s s'est créé. Aujourd'hui la fabrique s'est arrêtée mais de nombreuses bénévoles souhaitent continuer à « faire des choses » ensemble et pour les autres, avec notamment l'idée de proposer une expo photo.

**Bernard précise que ce projet de la Fabrique est un travail en partenariat avec la ville et les services municipaux. Ce projet a été une belle collaboration entre la Ville et la Maison des Solidarités, cette forme de partenariat pourrait être envisagée sur d'autres projets.**

#### **« Fabrique ton quartier », un dispositif présenté par Emmanuelle GAUBERT**

La Maison des Solidarités a inscrit dans ses objectifs lors de son renouvellement de projet 2019-2022, la nécessité de rester en lien avec son territoire, d'accompagner les publics fragilisés en particulier ceux des quartiers prioritaires, et de construire avec eux et pour eux des actions collectives répondant à leurs besoins. « Fabrique ton quartier » organise pour le quartier Jean Macé des moments de rencontres ouvert à tou.te.s, propose des activités et un espace de jeux parents-enfants (ça joue ô 4 cités), des temps de convivialité et d'écoute... L'action n'est pas encore « ancrée » et suffisamment connue par les familles du quartier. Depuis janvier 2020 le matériel nécessaire aux accueils (jeux, activités, tapis) est stocké sur place, au LCR Delaune. La Maison a encore du mal à mobiliser et fidéliser le public des quartiers, notamment car le lieu de l'action est peu visible et méconnu des habitant.e.s. Après 9 mois d'absence en raison de la crise sanitaire, l'accueil proposé en décembre 2020 a remporté un vif succès, 21 personnes y ont participé.

#### **Le collectif d'acteurs du quartier Jean Macé**

Le collectif d'acteurs du quartier a organisé 3 réunions en 2020 avec pour objectif d'animer la vie de quartier avec les habitants.es. Le 10 mars 2020 le collectif poursuivait ses réflexions autour des 4 pistes de travail qui avaient été identifiées :

- Disposer d'un lieu fédérateur
- Proposer des actions hors les murs
- Travailler l'unité de communication
- Mettre en place des rencontres entre partenaires

Puis le premier confinement est arrivé et ces rencontres ont été mises en pause. Le 13 octobre la Maison des Solidarités a questionné le groupe pour savoir comment reprendre le travail ensemble. Les acteurs voulaient être beaucoup plus opérationnels et souhaitaient proposer une action concrète aux habitant.e.s. C'est ainsi qu'il a été décidé d'organiser un concours de photo pour les habitant.e.s de Jean Macé.

#### **EVS du Chaperon Vert**

La Maison a souhaité être pro-active dans le travail de conceptualisation et de réalisation des projets du quartier du Chaperon Vert. Trois membres du bureau ont participé aux entretiens du futur coordinateur de l'Espace de Vie Sociale à l'ancienne Maison du Projet. Depuis son arrivée, la Maison a également participé aux rencontres qu'il a organisées afin d'élaborer collectivement les grandes orientations et les statuts associatifs du futur EVS. Il a été convenu que la Maison serait représentée comme « membre de droit » du collège associatif au sein du Conseil d'Administration de l'EVS. Depuis février 2021, une fois par mois, un accueil polyvalent est proposé au sein de la Maison du Projet du quartier du Chaperon Vert.

#### **LES PERMANENCES DE « RÉDIGE ASSISTANCE »**

##### **Bernard donne la parole à Carol RIO-LATARJET, Présidente de l'association Rédige Assistance.**

L'association Rédige Assistance reçoit, depuis plus de 20 ans, toute personne éprouvant des difficultés dans ses démarches administratives. Ce service gratuit, effectué par des écrivain.e.s et e-écrivain.e.s publics bénévoles, propose la rédaction de courriers ou de documents administratifs dans des domaines divers tels que le logement, la retraite, l'état civil, le droit des étrangers et formule des recours auprès de différentes administrations. Elle aide aussi à la constitution de CV et à l'élaboration de lettres de motivation. Présente dans 5 communes du Grand-Orly Seine Bièvre, c'est à Arcueil que

l'association reçoit, sur rendez-vous, le plus de bénéficiaires. Des permanences ont lieu à la Maison des Solidarités 2 lundis et un samedi par mois. Pendant le premier confinement, Rédige Assistance a continué d'intervenir à distance sur rendez-vous en visio ou par téléphone pour gérer les urgences administratives. A l'annonce du déconfinement en mai et face à la forte demande, certain.e.s bénévoles ont repris les permanences en présentiel à la Maison des Solidarités et les deux associations ont travaillé ensemble pour une réouverture progressive en toute sécurité aussi bien pour les habitant.e.s que pour les bénévoles. Les permanences ont pu reprendre tous les mercredis à partir du 3 juin sur toute la journée et pendant tout l'été. A partir de septembre 2020, les permanences ont repris à leurs rythmes habituels, c'est-à-dire 2 lundis et 1 samedi par mois, avec un protocole sanitaire et le respect des gestes barrières. Les permanences ont été maintenues durant le second confinement. Les bénévoles ont effectué plus de 220 prestations au sein de la Maison. Carole remercie l'équipe salariée de la Maison des Solidarités.

## **LES 10 ANS DE LA MAISON DES SOLIDARITÉS**

### **Bernard donne la parole à Michel PERNOT.**

La Maison des Solidarités fête ses 10 ans ! A cette occasion, afin de rassembler l'ensemble des bénévoles, habitant.e.s, ami.e.s, adhérent.e.s et partenaires, une grande fête devait avoir lieu le 10 octobre 2020. La situation sanitaire nous a contraint à devoir revoir notre événement et à retravailler la célébration des 10 ans de la Maison. Ainsi, la date du 10 octobre a permis de lancer des festivités qui se sont déroulées pendant 10 mois : tous les mois une nouvelle action pour célébrer cet anniversaire symbolique (énigmes, création des parcours « Arcueil, ça marche ! », week-end nature co-organisé avec l'AMAP...) ! Cette journée a été l'occasion de rassembler, dans le respect des gestes barrières, de nombreux.ses bénévoles, habitant.e.s et partenaires qui ont pu se faire « tirer le portrait » dans la cour de la Maison. Pour clôturer ces 10 mois, une grande fête aura lieu le 10 juillet 2021 à la Maison des Solidarités.

## **REMERCIEMENTS**

Bernard BERNU informe l'assemblée du changement de direction. Anthony JOFFRIN succède à Christine DUVAL en novembre 2020. Il souhaite la bienvenue à Anthony qui a pris ses fonctions en plein confinement. Il remercie également toute l'équipe salariée pour son investissement.

Christophe SEGUIN, représentant de la mairie élu aux initiatives citoyennes et associatives et à la vie des quartiers, remercie l'investissement de la Maison des Solidarités sur la ville. A chaque lecture du rapport d'activité, il est toujours aussi surpris de la diversité des actions menées. Il remercie, au nom de l'équipe municipale, tout l'investissement des bénévoles et de l'équipe salariée, notamment pour le travail engagé auprès des habitants.es dans les quartiers. La ville s'appuie beaucoup sur la Maison des Solidarités pour mobiliser les habitant.e.s comme par exemple pour le projet du Minimum Municipal Garanti. Il souhaiterait que la Maison soit davantage représentée dans les instances de co-pilotages des différents projets et pas seulement dans les comités techniques. Il souhaiterait également renforcer le partenariat entre les services de la ville et la Maison. Enfin, il renouvelle une fois de plus le soutien de l'équipe municipale auprès de la Maison.

Claire TRYSTRAM, membre du CA et bénévole sur l'axe parentalités remercie toute l'équipe de la Maison pour son écoute et son soutien. Elle y a fait de très belles rencontres et des liens d'amitié très forts se sont créés.

Emmanuelle GAUBERT, vice-secrétaire de la Maison, remercie également la Ville pour son soutien depuis la création de la Maison des Solidarités. Travailler ensemble, sur le même pied d'égalité nous rend plus dynamique et plus fort.

## 2 - Présentation du rapport financier 2020

**Hélène CAILLAT GRENIER, trésorière, prend la parole pour une présentation du rapport financier.**

### **Les produits**

En 2020, la Maison a reçu 335 120,56 € de subventions. Les subventions de la **Ville d'Arcueil** se portent à 221 150 € en 2020, dont 209 000 € dans le cadre de la convention de partenariat en cours. La Ville a également soutenu financièrement le projet de L'arcueillais.e solidaire à hauteur de 12 150 €. La **CAF** a soutenu la Maison dans le cadre de la convention de partenariat pour le volet Animation Globale Coordination (AGC) et Animation Collective Famille (ACF). De plus, cette année la Maison a perçu une subvention exceptionnelle de 5 000 € dédiée à l'achat de produits d'hygiène contre le Covid. Sur l'année 2020 les subventions perçues de la CAF s'élèvent à 96 470,56 €. Le **Conseil Départemental** a soutenu la Maison, dans le cadre de la convention Département-Maison, pour son projet global à hauteur de 12 500 €

### **Les charges**

Globalement, les charges ont augmenté de 23 200 € entre 2019 et 2020. Les raisons principales de cette augmentation sont la hausse significative des charges de prestation pour la référente couturière de la fabrique de masques (prestations de juin à décembre 2020), les prestations de Pilates et de socio-esthétique l'été dernier, l'achat de 2 ordinateurs portables pour la mise en place du télétravail et la hausse du budget des produits d'entretiens dans le cadre des protocoles sanitaires (lingettes désinfectantes, gel hydroalcoolique, masques, gants).

A noter également, la hausse du budget impressions en raison de l'impression des devoirs et des cours pour les familles lors du premier confinement et des coûts de communication autour du projet des 10 ans et de la Fabrique de masques.

Une partie de ces augmentations a été compensée par la baisse du budget alimentation puisque la crise sanitaire nous a empêchée d'organiser des événements conviviaux et festifs.

La masse salariale, elle, est restée stable d'un exercice sur l'autre. En effet, la vacance du poste de CESF de mars à juin 2020 a compensé la vacance du poste de coordinatrice parentalités sur 4 mois lors de l'exercice 2019.

### **Le résultat 2020**

Le résultat comptable 2020 est négatif de 7 850 € mais le résultat 2019 de 6 435 € affecté au projet de L'arcueillais.e solidaire donne un déficit économique sur l'exercice 2020 de 1 415 €.

Le CA propose d'arrêter le compte de résultat 2020 en imputant ce déficit sur les fonds associatifs qui seraient ainsi de 116 697 €, assurant 5 mois de vie de l'association en cas d'arrêt des subventions.

**Madame Larrouy, Commissaire aux Comptes (CAC)** complète la présentation d'Hélène en la remerciant pour la présentation comptable des comptes 2020 et en apportant des précisions sur les missions qui lui sont confiées. En tant que Commissaire aux Comptes, elle a un devoir d'alerte, de s'assurer de la continuité de l'association et de l'application des nouvelles réglementations comptables au sein de l'association. Elle a également la mission de s'assurer de la transparence des comptes pour les financeurs. Elle informe l'assemblée que la Maison des Solidarités a déjà mis en place ces bonnes pratiques.

### **Les contributions en nature**

Au 31/12/2020, le bénévolat a été valorisé à hauteur de 53 728 €. La contribution en nature de la Mairie d'Arcueil avec la mise à disposition des locaux et de la Maison de la Bièvre a été valorisée à 97 537 €.

Madame LARROUY félicite les bénévoles pour leur investissement et **certifie la sincérité des comptes de l'association La Maison des Solidarités.**



Concernant le bilan de notre association au 31/12/2020, il propose une photographie à cette date des actifs/créances d'un côté et des passifs/dettes de l'autre. Le total bilan est de 155 536 €.

Nos ressources proviennent essentiellement de nos fonds associatifs qui correspondent aux résultats passés mis en réserve. Ils s'élèvent à 116 697 € au 31/12/2020. Notre association est peu endettée. Nos dettes à cette date s'élèvent 32 921 €. Il s'agit de dettes courantes (dettes fiscales et sociales, et fournisseurs).

Nos actifs, c'est-à-dire nos biens et les sommes qui nous restent dues et se transformeront à terme en trésorerie, sont composées de menus investissements pour une valeur nette de 4 519 €, des subventions et produits à percevoir pour 36 987 € et de notre trésorerie pour 108 787 €. Celle-ci est en adéquation avec nos fonds de réserves et nous permet de faire face au délai de perception des subventions et d'assurer la continuité et pérennité de nos services auprès des arcueillais.es.

### 3 - Votes des rapports d'activité, rapport financier

**Bernard**, avec l'accord de l'Assemblée, procède aux différents votes à main levée :

- Approbation du rapport d'activité
- Rapport financier et affectation du résultat
- Election nouveaux membres du CA

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés avec le résultat suivant :

Pour : 37 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés avec le résultat suivant :

Pour : 37 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix

L'affectation du résultat au fond associatif est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés avec le résultat suivant :

Pour : 37 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix

### 4 - Présentation des membres du Conseil d'Administration

Sophie CHABOT, ancienne présidente de l'AMAP a démissionné de ses fonctions en juin 2021. De ce fait, elle quitte le collège des représentants des associations élus au sein du CA. Daniel GIMARD a également démissionné et de même, il quitte les membres du collège des adhérents du. Il y a donc 2 places à pourvoir au sein du CA.

Les membres entrants sont : Céline HATON, nouvelle présidente de l'AMAP, dans le collège des associations.

Bernard propose aux adhérent.e.s s'ils ou elles souhaitent se présenter dans le collège des adhérents.es à la place de Daniel GIMARD. Personne ne souhaite se présenter.

La composition du CA par collège est la suivante :

| COLLÈGE  | NOM  |
|--|--|
| Représentant.e.s du collège des personnalités.<br>5 personnes max. | Catherine NGUYEN – <b>Vice-Trésorière</b>          |
|  | Emmanuelle GAUBERT – <b>Vice-Secrétaire</b>        |
|  | Claire TRYSTRAM                                    |
|  | Bernard BERNU – <b>Président</b>                   |
|  | Guy BACHELEY                                       |
| Élu-es du collège des adhérent.e.s<br>7 personnes max.             | Angela VERA  |
|  | Michel PERNOT – <b>Secrétaire</b>                  |
|  | Églantine JASTRANBSKY                              |
|  | Magali TOMASINO – <b>Vice-Présidente</b>           |
|  | Hélène CAILLAT-GRENIER – <b>Trésorière</b>         |
|  | Monique DESRUMEAUX                                 |
|  | <i>Place vacante</i>                               |
| Élu.e.s des associations<br>5 associations max.                    | Céline HATON - AMAP-Les Paniers d'Arcueil          |
|  | Catherine GOUZOU – Epicerie solidaire L'Eclaircie  |
|  | Gwendoline COIPEAULT - Femmes Solidaires           |
|  | Carol RIO-LATARJET - Association Rédige Assistance |
|  | Mariamou NIAKATE - Lambidou                        |
| Représentant.e.s de la mairie<br>6 élus-es max.                    | Christophe SEGUIN                                  |
|  | Carine DELAHAIE                                    |
|  | Aboubacar DIABY                                    |
|  | Benjamin DOUBA-PARIS                               |
|  | François DOUCET                                    |
|  | Karim BAOUZ  |

Le nouveau conseil d'administration est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés avec le résultat suivant :

Pour : 37 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

## 5 - Pot de l'amitié

Bernard remercie l'ensemble des adhérent.e.s pour leur présence et les invite à partager le pot de l'amitié.

*Arcueil le 07 septembre 2021*

*Bernard BERNU - Président*

*Pour le Bureau de la Maison des Solidarités*